

Siège : Mairie d'Arancou 64270  
Tél : 05.59.38.42.65  
Fax : 05.59.38.60.73  
E.Mail : [assojacarancou@orange.fr](mailto:assojacarancou@orange.fr)  
Site internet : [www.gitepaysbasque.fr](http://www.gitepaysbasque.fr)

## PROCES-VERBAL

### De l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le samedi 17 juillet, à 10 h 30, les membres de l'association se sont réunis dans la salle polyvalente communale d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du 04 juin 2021.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association et par Mme Steinmetz Christiane secrétaire adjointe ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Bouyssoux Michel, M. Jean-Claude Lautier, Mme Mendivé Annie, Mme Olhasque Maité, M. Peyrebrune Jean-Louis, Mme Pouyanné Valérie, M. Villaume Franck ;

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : Mme Baptiste Chantal, M. Dumon Bernard, Mme Moral Chantal.

Avant de lancer l'ordre du jour, le Président revient vers la dernière élection municipale d'Arancou de 2020 qui a vu Monsieur le Maire être reconduit pour un sixième mandat, une bonne nouvelle pour l'AJA qui entretient d'excellentes relations avec la Mairie et dont certains conseillers municipaux s'investissent dans le fonctionnement de l'association.

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est donnée :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2021 ;
- Questions diverses ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions des adhérents ;
- Prévisions animations 2021/2022;
- Apéritif/Grillades.

### **RAPPORT MORAL :**

Le Président salue et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (120) malgré la date inhabituelle et tardive de cette A.G en pleine période estivale. A.G. qui enfin peut se tenir et précise que pour cause de mesures sanitaires l'assemblée générale ne peut pas se dérouler sous sa forme habituelle. Dans cette grande salle du mur à gauche il n'est pas possible d'utiliser les moyens audiovisuels pour présenter le dossier Power Point. Un support papier a été distribué à tous pour suivre plus facilement le déroulement de l'A.G..

Pardon d'avance pour l'acoustique déplorable de la salle (mais c'est une salle de sport avant tout...).  
Pour commencer : le point des adhérents.

### **Fichier des adhérents :**

- Au 06 avril 2019, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **252** adhérents.
- **22** ont été radiés depuis (pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite, plus d'adresse ou décès) ;
- **29** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 17 juillet 2021, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **259** adhérents.

Les nouveaux adhérents (par date d'inscription) :

- M. et Mme ROMAIN de Labastide-Clairence
- M. et Mme PASCOUUAU d'Arancou
- M. et Mme BERGEZ d'Arancou
- Mme MIRANDE de Bayonne
- M. et Mme BERGER de Came
- M. et Mme PASCOUUAU de Bayonne
- M. et Mme BERLAND d'Hastingues
- M. et Mme AMIEL de ST Pierre d'Irube
- M. ETCHETO Patrice d'Arancou
- M. et Mme GARBISU d'Arancou
- M. et Mme BOUTAREAUD de Gujan Mestras
- M. et Mme QUARANTA de Pins-Justaret
- M. et Mme ESCARMANT de Léren
- M. et Mme MENGELLE de Labastide Villefranche
- M. LURO Henri de Biarritz
- M. et Mme JOLIBERRY de Came

La parole est donnée à Monsieur ESCARMANT Olivier nouvel adhérent :

Olivier est un sculpteur contemporain, graveur, verrier, artisan d'art et enseignant. Il vient d'installer son atelier dans le village voisin de Léren. Il s'inspire pour créer ses œuvres de l'histoire et du patrimoine local, de la spécificité de ce territoire « charnégou ».

Il sillonne la région avec son camion-exposition où il présente son travail. Le camion est installé aujourd'hui sur le fronton d'Arancou et les adhérents sont invités à venir le découvrir.

## **Fonctionnement du gîte :**

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à dire combien il est secondé et soutenu par Valérie et Muriel, totalement impliquées au quotidien, responsables, réactives et efficaces. Il associe également Philippe Joliberry le nouvel employé communal, homme aux multiples qualités professionnelles bien utiles à l'entretien et au fonctionnement du gîte.

## **Travaux d'entretien et d'équipement :**

Principaux investissements :

12 Spots d'éclairage

Frigo LIEBHERG grande capacité

36 chaises FLEXMOB

Brouette

Congélateur LIEBHERG

Nettoyeur KARCHER

Boîte à livres

Téléphone fixe

6 lits en 90 cm et 6 matelas

Le coût total de l'investissement du 06.04.2019 au 17.07.2021 est de **2.700 Euros**

Travaux d'entretien et d'amélioration :

Réfection peintures extérieures du gîte en juin 2021 par une équipe d'une dizaine de bénévoles.

Le coût de la réfection des peintures extérieures est de **2.000 Euros**. Le devis demandé à un professionnel avoisinait les **10.000 Euros** ...

Merci à ceux qui s'impliquent dans cet entretien, en espérant n'oublier personne...

Tout au long de l'année : Franck, Jean-Jacques, Lucien, Philippe J.

Pour l'opération peinture : Florence, André, Fabrice, Jean-Louis, Michel, Philippe B. et Robert

## **Taux d'occupation du gîte :**

Le taux d'occupation du gîte a été fortement impacté par la crise sanitaire bien sûr. Environ 65% de baisse de recettes par rapport aux années avant Covid.

Mais, pendant la même période, les dépenses de fonctionnement ont baissé également de plus de 60%.

## **Les groupes :**

Nous avons respecté scrupuleusement les consignes préfectorales.

Du 08 mars 2020 au 30 juin 2020 : pas d'accueil groupe

Du 01 juillet 2020 au 31 décembre 2020 : 4 mariages au château de Biscay

Tous les séjours classes vertes, séminaires, anniversaires, sportifs, handicapés, annulés.

Du 01 janvier 2021 au 15 juin 2021 toutes les réservations ont été annulées ou reportées.

Depuis le 16 juin 2021 : reprise normale des activités avec un planning bien fourni.

## **Les pèlerins :**

Le gîte « Bourthaire » est un des rares gîtes à être resté ouvert durant toute la crise sanitaire. **168 pèlerins** ont été heureux de pouvoir être hébergés durant cette période.

Depuis début juin 2021 les pèlerins ont repris le chemin en nombre et un élément nouveau est intervenu. Le gîte communal du village voisin de Bergouey, à 3 kms, a fermé définitivement ses portes en 2021.

Le pèlerin sur les 32 kms qui séparent Sordes l'Abbaye de Saint-Palais n'a plus que 2 possibilités d'hébergement : un seul gîte communal (tarif 10€) ou des chambres d'hôtes (tarif moyen 40€).

Pour la grosse majorité le choix est vite fait : arrêt Arancou.

D'où l'afflux depuis le début juillet et la nécessité pour l'AJA et la commune d'Arancou de se réorganiser en utilisant la salle polyvalente et la salle de la Mairie.

## **Gestion du gîte :**

### **Deux sinistres pour dégâts des eaux :**

29 janvier 2020 : grosse fuite d'eau dans un cumulus qui a entraîné la détérioration complète d'une salle de douche du rez-de-chaussée.

28 septembre 2020 : une canalisation d'eau dans plafond rongée par un rat. Intervention d'une société pour recherche précise de la fuite.

Total travaux réparations : 2.940 €

Remboursement par MAIF : 2.244 €

### **Visite triennale de sécurité :**

Le gîte a été inspecté le 05 mars 2021 par la commission de sécurité de la sous-préfecture de Bayonne. Le coût total des différents contrôles de sécurité se monte à 460€.

Suite à cette visite un avis favorable d'exploitation pour une durée de 3 ans a été prononcé. Prochaine visite en mars 2024.

### **Accessibilité handicapés :**

La Sous-Préfecture de Bayonne, suite à une visite incognito du gîte en 2019 par la « commission handicapés », nous avait transmis un rapport répertoriant tous les points non conformes aux normes handicapés :

- Pas d'emplacement parking handicapé devant la porte d'entrée ;
- Pas d'éclairage extérieur détecteur de présence ;
- Boîte aux lettres trop haute (110 cm au lieu de 90 cm).

Tous les travaux préconisés ont été effectués en 2020 et 2021.

### **Bénévolat associatif :**

Le total des heures de travail effectuées par les bénévoles de l'AJA (une douzaine de personnes) est estimé à **320 heures** par an :

- Entretien du gîte (1 ou 2 WE de ménage/an), peinture, plomberie, petite électricité, menuiserie
- Travaux extérieurs entretien parc
- Entretien du GR 655
- Cuisine et service (AG et manifestations)

La valorisation de ce bénévolat au taux horaire du SMIC (9,88 €) se monte donc à **3.161 €** pour l'année 2020.

La valorisation prise en compte a été arrondie à **3.000 €**.

Merci donc à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année.

## **RAPPORT FINANCIER :**

### **RECETTES :**

Total des recettes : **19.278,61 Euros**

### **DEPENSES :**

Total des dépenses : **18.254,95 Euros**

**BALANCE de l'exercice 2020 :** + **1.023,66 Euros**

**AVOIR au 31.12.2019 :** + **25.435,19 Euros**

- **NOUVEL AVOIR au 31.12.2020 :** + **26.458,85 Euros**

En raison de l'indisponibilité du vérificateur aux comptes habituel, Monsieur Michel Oster, cette année les comptes ont été vérifiés et certifiés par Mme Florence Tredez.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2021**

**Recettes** : les prévisions de recettes pour l'année 2021 ont volontairement été évaluées à la même hauteur par rapport à l'exercice précédent soit **19.000 Euros** (dont l'évaluation du bénévolat intégré comme en 2020 à hauteur de **3.000 Euros**).

La subvention municipale de la Mairie d'Arancou est de **450 Euros**.

Une demande de subvention de **1.000 Euros** a été envoyée à la direction de GSM. Le directeur régional, Monsieur Garrido, qui cesse ses fonctions cette année, rencontré récemment à la Mairie, a confirmé la prise en compte de cette demande

Un demande de subvention de **1.500 Euros** dans le cadre de l'aide à l'aménagement du gîte au profit des handicapés a été soutenue par Monsieur Lautier auprès d'IPECA. Elle a reçu un avis favorable. Le compte de l'AJA a déjà été crédité.

**Dépenses** : les prévisions de dépenses sont estimées à la même hauteur que les recettes soit **19.000 Euros**.

(Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet, entretien du gîte, contrats entretien) se montent à 9.000 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 3.000 Euros, le gîte est maintenant bien équipé mais il faut peut-être prévoir quelques pannes de certains appareils tels les cumulus qui vont atteindre les 8 ans de vie...

Les dépenses en eau, électricité et gaz sont estimées à 4.000 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

On retrouve dans les dépenses l'évaluation du bénévolat de 3.000 Euros

### **Fixation du montant de la cotisation 2022 :**

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement normal de l'AJA, hors manifestations bien sûr.

En gros, sur 10 € : 2 € d'assurance, 4 € organisation AG, 2,5 € amélioration chemin et café d'accueil du pèlerin, 1,5 € site internet et bureautique.

Pour 2022 il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 10 € par personne.

Proposition adoptée à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Tookets**

Après avoir été éliminée en 2019 de la participation à l'opération « Tookets » du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne l'AJA a transmis un nouveau dossier de candidature pour l'année 2020.

Les Administrateurs du CA ont retenu notre candidature.

Ainsi nos adhérents sociétaires du C.A. ont pu distribuer à leur association préférée un nombre de tookets intéressant : 51.215 tookets.

Convertis en Euros, le compte de l'AJA a été crédité de **512,50 Euros**.

Nous ne sommes pas éligibles cette année 2021.

Nos adhérents qui peuvent distribuer des tookets sont invités à faire leur don au club de randonnée « Euskal-Rando » de Bayonne qui compte de nombreux membres de l'A.J.A.

Nous ferons un nouveau dossier de candidature pour l'année 2022.

## **Dons à la Fondation du Patrimoine au profit de la rénovation de l'église d'Arancou**

120 adhérents de l'AJA ont répondu à l'appel lancé par Monsieur le Maire lors de l'AG du 06 avril 2019 pour une somme totale de **7.690€**.

La recette de la soirée du dimanche 06 octobre 2019, **1.685€**, a été entièrement reversée à la Fondation du Patrimoine.

L'apport de l'AJA à cette rénovation se monte donc au total à **9.375€**.

Les donateurs ont reçu dernièrement une lettre de remerciements de la Mairie d'Arancou et recevront prochainement une invitation à participer à la cérémonie de réception des travaux et au Xikiro qui suivra. La date fixée est celle du **samedi 04 septembre 2021** (si la situation sanitaire le permet).

Monsieur le Maire reviendra sur ce sujet dans son intervention

## **Dossiers de demande de subvention :**

Dans le cadre du projet de la Commune d'Arancou de la création d'une « Auberge de Campagne, Multiple Rural, Produits locaux » dans la maison Cadaillon, voisine du gîte 3 dossiers de demande de subvention ont été constitués.

1/ Budget participatif du Département des Pyrénées Atlantiques.

Dossier retenu pour être soumis au vote par internet des habitants d'Arancou. Mais n'a pas recueilli assez de votes.

2/ Cluster « Ruralités » de la Région Nouvelle Aquitaine.

Dossier de candidature collaboratif porté par la Commune d'Arancou et l'AJA pour « l'équipement d'un magasin local, ravitaillé par les producteurs locaux ».

Subvention de **32.400€** accordée le 12 avril 2021.

3/ Dossier auprès de l'Etat (Ministère de l'Agriculture) dans le cadre du Plan de Relance France 2021.

Subvention de **31.600€** accordée le 28 juin 2021 pour financer l'achat d'un véhicule réfrigéré, de chambres froides et la création d'un site internet réservation et paiement en ligne.

## **LE MOT de Monsieur le Maire d'Arancou :**

Monsieur le Maire commence son intervention en saluant les 120 adhérents présents et revient de suite sur le sujet des subventions obtenues, précisant que le travail essentiel pour la constitution de ces dossiers a été fait par l'AJA.

Il remercie également tout le conseil municipal et Muriel, la secrétaire de Marie, pour l'aide précieuse apportée tout au long de l'année et particulièrement Valérie, rouage incontournable entre l'AJA et la Mairie.

**Dons à la Fondation du patrimoine :** à l'apport financier des adhérents de l'AJA, 9.375 €, il faut rajouter les dons des habitants d'Arancou, soit environ 25.000 €

La société AG2R, sollicitée dans le cadre du mécénat a fait un don de 25.000 €, ce qui porte le total à 50.000 €

Une carte de remerciements a été envoyée à tous les donateurs, elle sera suivie dans quelques jours d'une carte d'invitation à l'inauguration officielle de cette restauration. La date choisie, si la crise sanitaire le permet, est le **samedi 03 septembre 2021 à 10 h 30**.

Inauguration suivie d'un repas offert à tous les invités à la salle des fêtes/mur à gauche.

**Sauvegarde de la fontaine d'Arancou :** un remerciement à tous les adhérents qui ont signé la pétition pour la sauvegarde de la fontaine dite de « Garay » ou du « Lion ».

La commune a gagné le procès mais le propriétaire s'est pourvu en cassation.

Sans attendre la décision de la Cour de cassation, un dossier de subvention a été constitué. Subvention qui permettra de commencer les travaux de remise en état le moment venu.

**Création de l'Auberge-multiple-rural « Cadaillon ».** Le montage financier pour cette opération, qui inclura également le marché des producteurs locaux, est en cours de finalisation.

A ce jour les garanties de financement sont :

64.000€ apportés par les 2 dossiers de subvention montés par l'AJA (Région Nouvelle-Aquitaine et Etat) ;

77.000€ par l'Agglomération Pays Basque ;

166.000€ par la Sous-Préfecture de Bayonne (Etat) ;

30% de l'enveloppe de l'ensemble du marché (à ce jour 64.000€ H.T.) par le Département des Pyrénées Atlantiques ;

La commune s'engagerait financièrement par un prêt sur 15/20 ans qui pourrait être dans une fourchette de 180.000 à 200.000€.

En principe lancement de l'appel d'offre en septembre 2021, début des travaux printemps 2022 et ouverture en Avril 2023.

Lancement également dès le mois prochain, par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne de la recherche d'un gérant.

Le statut, les conditions de travail, l'investissement financier de ce professionnel sont à étudier et à définir.

#### **Rachat de la maison Bergemayou :**

La commune souhaiterait également racheter une ancienne maison au centre du village, à 100 mètres du gîte, pour la restaurer en créant un appartement locatif et des chambres d'hôtes. Des subventions destinées à réhabiliter de l'ancien sont envisageables.

Les pourparlers sont en cours avec les propriétaires de la maison et un accord espère être trouvé prochainement.

#### **Reprise des fouilles de la grotte Bourrouilla :**

Morgan Dachary, qui dirige les campagnes annuelles de fouilles depuis de nombreuses années a été mutée et se trouve très éloignée de la région. Il y a un besoin urgent de reprendre les fouilles. Il est impératif de refaire rapidement un dossier à adresser à la Région. Appel à volontaires pour constituer une équipe motivée est lancé.

Monsieur le Maire termine son exposé et se dit prêt à répondre aux questions des adhérents le moment venu.

## **PREVISIONS ANIMATIONS 2021/2022**

### **Dimanche 10 octobre 2021 :**

#### **Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »**

Ce sera la 10<sup>e</sup> édition de cette journée « sportive, musicale et gastronomique » que nous organisons en partenariat avec l'association jacquaire des Landes, les communes de Sorde l'Abbaye, et d'Arancou. C'est une journée parfaitement rodée et nous retrouvons toujours avec plaisir les mêmes ingrédients.

Un seul endroit de départ de randonnée cette année (Arancou) mais plusieurs circuits proposés (de 8 à 14 kms) sur le chemin de Saint-Jacques et les bords de la Bidouze.

Pour le concert, le groupe invité est le groupe ARRAYA de Salies de Béarn. Groupe dont le répertoire va du basque à l'occitan en passant par l'espagnol et le français.

Pour la première partie les saxophonistes du quatuor basco-béarnais « Lauben » reviennent pour la 4<sup>e</sup> année consécutive.

Journée terminée bien sûr par le très réputé « apéritif/grillades.

### **Samedi 04 décembre 2021 :**

En principe participation à la journée « Téléthon »

### **Samedi 02 Avril 2022 :**

**Assemblée Générale** annuelle ordinaire

### **Dimanche 01 Mai 2022 (ou Dimanche 08 mai 2022) :**

Si le **festival Xarnegu Eguna** (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache est maintenu un concert (participation libre) se déroulera le dimanche à 17 h 00 dans l'église d'Arancou. Le groupe qui pourrait se produire est le chœur ENARA de Bayonne (Chœur exclusivement féminin). Toute autre proposition sera bien sûr étudiée. L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation, un pot de l'amitié sera servi à l'issue du concert autour de la Mairie.

### **Dimanche 02 octobre 2022 :**

#### **Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »**

Ce devrait être la 11<sup>o</sup> édition de cette journée (si celle du 03 octobre 2021 est maintenue...)

### **QUESTIONS DES ADHERENTS :**

1/ Monsieur Christian Cloux fait remarquer que le bilan financier présenté comporte une erreur de 0,02 Euros.

Effectivement la Balance de l'exercice 2020 n'est pas de 1.023,68 € mais de 1.023,66 €.

Erreur de frappe reconnue par le Président et le Trésorier et rectifiée.

2/ Monsieur Christian Cloux souhaite revenir sur la création du Multiple-rural. Il se dit moins optimiste que Monsieur le Maire sur l'opportunité et le devenir de cet important engagement financier.

Monsieur le Maire reprend en détail le montage financier de l'opération en apportant quelques éléments supplémentaires.

3/ Monsieur Christian Cloux demande également quelques précisions sur le statut du futur gérant.

4/ Monsieur Christian Cloux veut s'assurer que l'AJA n'est pas engagée dans le montage financier de cette opération. Il est rassuré par Monsieur le Maire qui lui confirme que le propriétaire est la commune, aucun engagement financier de l'AJA, AJA qui a quand même apporté déjà les 64.000€ de subventions obtenues.

Ce qui est attendu de l'AJA, au moins au départ, c'est l'apport en clientèle pour l'auberge « Cadaillon ». Clientèle qui n'aura pas besoin de faire intervenir des prestataires extérieurs pour la restauration.

### **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

La date de la **19<sup>o</sup> Assemblée Générale est fixée au samedi 04 avril 2022 à 10 h 30**

La secrétaire de l'Association Jacquaire  
Martine DACHARY

Le Président de l'Association Jacquaire  
Jean-Pierre LOUBET